

INDIVIDUALISATIONS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
 Vu la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;
 Vu la loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;
 Vu les statuts du Syndicat ;
 Vu l'avis favorable des commissions concernées ;

Mesure	Objet et bénéficiaire de la Subvention	Coût total du projet TTC	Montant des dépenses éligibles HT	Taux	Montant de la subvention	plafond (o/n)	Autres financements	
17C Incitons à la diversification et à la qualité de l'offre de logement	Particulier ACHERES LA FORET Isolation des murs en fibre de bois et des rampants de toiture en fibre de bois	70 425,64 €	43 913,58 €	40% + bonus	10 000,00 €	oui	60 425,64 €	
	Particulier ARBONNE LA FORET Isolation des combles en laine de bois et installation d'une VMC Hygro A	65 744,18 €	25 626,71 €	40% + bonus	10 000,00 €	oui	55 744,18 €	
	Particulier BOUTIGNY SUR ESSONNE Isolation des rampants de toiture et combles en laine de bois, fenêtres en bois et installation d'une VMC Hygro A	66 188,06 €	36 904,51 €	40% + bonus	10 000,00 €	oui	56 188,06 €	
	Particulier LE VAUDOUE Isolation des murs intérieur et plafond de garage en fibre de bois, installation VMC Hygro A	40 785,89 €	17 554,70 €	40% + bonus	9 022,00 €	/	31 763,89 €	
	Particulier MILLY LA FORET Isolation des murs par l'extérieur et installation d'une ventilation mécanique contrôlée hygroréglable type	79 294,54 €	31 008,83 €	40% + bonus	10 000,00 €	oui	69 294,54 €	
	Particulier MOIGNY SUR ECOLE Isolation des combles en ouate de cellulose et installation d'une ventilation mécanique contrôlée hygroréglable type B	50 165,43 €	7 007,33 €	40% + bonus	4 803,00 €	/	45 362,43 €	
	Particulier MONDEVILLE Isolation des murs et rampants par l'intérieur en laine de bois, installation d'un poêle à granulés et d'une ventilation mécanique contrôlée hygroréglable type	51 950,79 €	29 811,18 €	40% + bonus	10 000,00 €	oui	41 950,79 €	
	Particulier ONCY SUR ECOLE Isolation des murs et rampants de toiture par l'intérieur en laine de bois	55 579,39 €	21 704,88 €	40% + bonus	10 000,00 €	oui	45 579,39 €	
	Particulier PERTHES EN GATINAIS Isolation des combles en laine de bois et installation d'une VMC Hygro B	97 113,48 €	46 768,10 €	40%	8 000,00 €	oui	89 113,48 €	
	Particulier URY Isolation des murs en laine de bois, velux et fenêtres bois non exotique	52 965,09 €	11 686,57 €	40%	4 675,00 €	/	48 290,09 €	
	Particulier VALPUISEAUX Isolation des rampants de toiture en laine de bois, installation d'un poêle à bois et d'une VMC Hygro B	98 002,52 €	27 298,28 €	40% + bonus	10 000,00 €	oui	88 002,52 €	
	Particulier BOUTIGNY SUR ESSONNE Isolation des combles en ouate de cellulose, des murs et rampants par l'intérieur en laine de bois, installation d'un poêle à granulés et d'une VMC hygroréglable type A	33 763,05 €	32 002,89 €	20% + bonus	6 000,00 €	oui	27 763,05 €	
	7D Accompagner les acteurs privés pour une meilleure maîtrise de l'énergie							
	18A Accompagnement des entreprises artisanales et commerciales	ATELIER BALLOY CREATION, BARBIZON Acquisition de matériel professionnel *	30 000,00 €	25 000,00 €	40%	10 000,00 €	/	20 000,00 €
21B Développons l'offre de découverte et de loisirs pour un tourisme durable	LA MAISON DANS LA FORET, LE VAUDOUE Aménagements paysagers du gîte	5 500,03 €	4 583,36 €	80%	2 025,00 €	Phase enveloppe	3 475,03 €	
25 Sensibiliser et éduquer au territoire, au développement durable et solidaire	École André-Malraux, BOISSISE-LE-ROI L'alimentation de A à Z	1 600,00 €	1 600,00 €	Pas de taux	1 444,00 €	/	156,00 €	
	École André-Malraux, BOISSISE-LE-ROI Initiation à la vannerie paysanne	400,00 €	400,00 €	Pas de taux	400,00 €	/	- €	
	École André-Malraux, BOISSISE-LE-ROI Air et pollution	1 600,00 €	1 600,00 €	Pas de taux	1 444,00 €	/	156,00 €	
	Écoles, FLEURY EN BIERE ET SAINT GERMAIN SUR ECOLE Phase 1 : Découverte de la biodiversité du Gâtinais	3 260,00 €	2 500,00 €	Pas de taux	2 500,00 €	oui +bonus artistique	760,00 €	
	Collège Léonard de Vinci, GUIGNEVILLE SUR ESSONNE Sous les arbres du Gâtinais – 2026	1 507,50 €	1 220,00 €	Pas de taux	1 220,00 €	/	287,50 €	
	Accueils de loisirs (maternel et élémentaire), ITEVILLE Au royaume des arbres – éveil poétique et sensoriel à la nature	2 427,00 €	1 243,00 €	Pas de taux	1 104,00 €	/	1 323,00 €	
	Collège Blanche de Castille, LA CHAPELLE LA REINE Continuité du projet Classe Orchestre Castille 2026	24 954,00 €	2 500,00 €	Pas de taux	2 500,00 €	oui +bonus artistique	22 454,00 €	
	École élémentaire La Girate, MAISSE Un arbre, c'est la vie !	3 835,60 €	2 236,00 €	Pas de taux	2 236,00 €	oui +bonus artistique	1 599,60 €	
	École Les Frères Montgolfier, MONDEVILLE Création d'un livre avec un artiste	1 120,00 €	1 120,00 €	Pas de taux	1 120,00 €	/	- €	
	Collège Christine de Pisan, PERTHES EN GATINAIS Continuité des classes orchestre 2026	7 504,86 €	2 325,00 €	Pas de taux	2 325,00 €	oui +bonus artistique	5 179,86 €	
École primaire Jean de la Fontaine, PRINGY En route vers la labellisation E3D	3 873,20 €	2 500,00 €	Pas de taux	2 500,00 €	oui +bonus artistique	1 373,20 €		
TOTAL	849 560,25 €	380 114,92 €		133 318,00 €				

* sous réserve de la validation de la création de l'entreprise à Barbizon

ANNULE ET REMPLACE la délibération n°2025-024 du Bureau syndical du 10 juin 2025

19A Développer les filières agricoles et les circuits de proximité et	Entreprise François ROISNEAU (E), FROMONT Régénération d'un corps de ferme pour l'accueil du public	46 055,30 €	40 442,14 €	60%	19 118,00 €	/	26 924,14 €
19J LEADER		33 614,56 €	31 862,14 €				14 496,56 €

Ces subventions sont issues de la participation de la Région Île-de-France, des Départements l'Essonne et de la Seine-et-Marne :



Chiffres gaz à effet de serre (GES) et gain énergétique :

Aide pour la rénovation énergétique « Parcours toutes catégories »

1 dossier dont 6 000 € de subventions attribuées par le Parc.

	Consommation d'énergie kWhep/m ² .an	Emission de GES kgeq CO ₂ /m ² .an
Avant travaux	330	72
Après travaux	169	24
Gain	151	48
Gain (%)	48,79 %	67 %

Aide pour la rénovation énergétique « Parcours renforcé »

11 dossiers dont 92 500 € de subventions attribuées par le Parc

	Consommation d'énergie kWhep/m ² .an	Emission de GES kgeq CO ₂ /m ² .an
Avant travaux	4 985	636
Après travaux	1 580	93
Gain	3 405	543
Gain (%)	68,3 %	85,38 %

Le Président propose aux membres du Bureau syndical du Parc naturel régional du Gâtinais français de valider les demandes de subventions, d'approuver les plans de financement correspondants dans le cadre des opérations individualisées et territorialisées et de l'autoriser à signer les documents s'y rapportant.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau syndical du Parc naturel régional du Gâtinais français valident les demandes de subventions, approuvent les plans de financement correspondants dans le cadre des opérations individualisées et territorialisées et autorisent le Président à signer les documents s'y rapportant, à l'unanimité.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

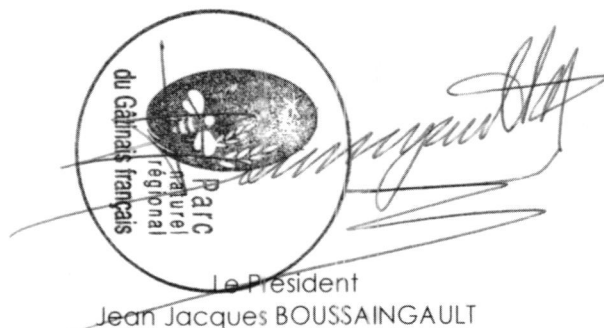
091-259102564-20251126-2025-056-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/11/2025

Affichage : 27/11/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

Le Président
Jean Jacques BOUSSAINGAULT